

DEFENDRE CEUX QUI FONT L'ESSONNE

**Liste d'élu-e-s de terrain : Maires de petites communes,
Adjoints au maire de grandes communes,
Conseillers municipaux majoritaires et minoritaires**

Caroline PARATRE 49 ans

**Conseillère municipale
à La Ferté-Alais**

Vice-présidente du Conseil
départemental de l'Essonne
**Titulaire d'un Master II en droit
public et privé des collectivités
locales**



Alexandre TOUZET 43 ans

Maire de Saint-Yon

Vice-Président de la Communauté
de communes entre Juine et
Renarde
Vice-Président du Conseil
départemental de l'Essonne
Juriste dans une association
nationale d'élus



Ghislaine THUAUD 45 ans

**Conseillère municipale
d'Epinay-sous-Sénart**

Assistante commerciale
Titulaire d'une licence en droit
social



Arnaud BARROUX 57 ans

**Conseiller municipal de Bondoufle
Chef d'entreprise**

Madame, Monsieur,

L'Essonne est un département jeune et riche de son histoire et de son patrimoine, un département à la fois urbain et rural, proche et éloigné de Paris. Des écoles prestigieuses, des universités de qualité, de grandes entreprises, une agriculture performante, un territoire de recherche... **oui l'Essonne a sa place.** Certains la verrait bien coupée en deux et disparaître, engloutie au fur et à mesure des réformes.

Les parlementaires doivent défendre leur territoire devant ces lois trop nombreuses, lois MAPTAM, NOTRe...

Les parlementaires doivent faire entendre votre voix avec fidélité.

Les difficultés rencontrées par les élus locaux s'accroissent et la baisse constante des dotations, **encore 13 milliards d'euros supprimés sur le quinquennat**, ne font que complexifier votre mandat et retarder voire compromettre vos projets et c'est vous qui devez faire face à l'insatisfaction de vos concitoyens.

La multiplication des normes et le rythme parlementaire réduisent de plus en plus votre rôle d'élus de la République à de simples exécutants. Un droit de l'urbanisme décidé sans concertation, des décrets imposés dans la précipitation par le gouvernement, des réformes à une cadence effrénée... il y a encore tant de sujets à aborder.

J'aurais pu ne pas prendre de risque, suivre la « sagesse » des partis politiques pour que rien ne change. **Ce n'est pas mon caractère, ce n'est pas notre Essonne.** J'ai donc décidé, envers et contre tout, en prenant des risques de m'engager.

Je veux être une Sénatrice fidèle à ses engagements, efficace dans ses actions et combative pour vous faire entendre.

Porter votre parole et la défendre pour une prise en compte de la réalité du terrain dans les lois françaises.

Le 24 septembre prochain votez pour celles et ceux qui font l'Essonne, celles et ceux qui font la France.

Essonnement vôtre,

Caroline PARATRE



paratre.senatoriales@gmail.com



06 45 58 37 02



Caroline Paratre



@c_paratre

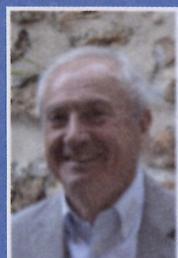
Une démarche cohérente

Nous vous proposons un chemin inédit :

- ✓ Celui d'une femme tête de liste,
- ✓ Celui d'une liste qui repose sur la considération de tous les élus pour s'affranchir enfin de la démagogie,
- ✓ Celui d'une liste de terrain qui sera combative pour les élus, les collectivités, l'Essonne et le pays,
- ✓ Celui d'une liste de caractères à l'image de l'Essonne, de ses élus et de ses habitants,
- ✓ Celui d'une liste pour défendre ceux qui font l'Essonne.



Michèle DESCAMPS 63 ans
Adjointe au Maire des Ulis
Conseillère communautaire à la
Communauté d'agglomération
Paris Saclay
Professeur retraitée



Jean-Marc JUBAULT 65 ans
Maire de Varennes-Jarcy
Vice-président de Communauté de
communes de l'Orée de la Brie
Vice-président du SIVOM et du
SYAGE
Directeur des ressources humaines
retraité



Dominique CHEMIT 61 ans
Adjointe au Maire de Mauchamps
Cadre commerciale

Notre conviction est que la France a besoin de l'Essonne

Entendre l'Essonne

- Porter les projets et les préoccupations du territoire au Sénat.

Une « Grande Essonne », indépendante et forte

- Permettre d'offrir davantage de services hospitalo-universitaires à l'hôpital sud francilien pour faciliter l'arrivée de jeunes médecins et assurer l'égalité des citoyens face à l'accès aux soins,
- Rattraper le retard accumulé dans les investissements pour les transports,
- Soutenir l'accès des services au public de proximité,
- créer la « politique des villages » comme il existe la « politique de la ville »,
- Répartir équitablement l'investissement public sur l'ensemble du territoire francilien.

Notre conviction est que l'Essonne a besoin de ses collectivités locales

Préserver la capacité d'action de nos collectivités et de leurs élus

- Redonner à la commune son rôle de pivot de l'organisation territoriale,
- Renforcer les élus dans leur rôle et leur autorité en les considérant davantage notamment à travers le statut de l'élu et la protection pénale.

Redonner des prérogatives aux maires notamment en matière d'urbanisme et de logement

- Veiller au maintien de la clause générale de compétence des communes,
- Redonner la parole aux élus s'agissant des intercommunalités (périmètre, compétences, organisation)
- Revoir et adapter l'art 55 de la loi SRU aux circonstances locales,
- Supprimer la possibilité donnée à l'Etat de disposer du contingent communal,
- Prise en compte des spécificités locales dans le droit de l'urbanisme.

Notre conviction est que l'Etat doit retrouver ses fondamentaux

Rétablissement l'autorité de l'Etat

- Préserver dans le cadre de la loi de finances les moyens nécessaires à l'armée et aux forces de sécurité,
- Renforcer les prérogatives du maire face aux installations illicites,
- Renforcer l'égalité des chances dans le système éducatif en diversifiant les parcours d'excellence dans l'enseignement général et technique,
- Orienter la transition écologique sur les questions de qualité de vie, d'alimentation et de santé publique.